

La filière des plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM) en Agriculture Biologique (AB) offre des opportunités intéressantes. Les entreprises utilisatrices de ces plantes cherchent notamment à relocaliser leurs approvisionnements. Cette formation vise d'une part à porter ces opportunités à connaissance des (futurs) exploitants. Elle leur permettra d'autre part d'identifier et d'appréhender les conditions et points-clés de réussite d'un projet de production, sur les plans techniques, organisationnels et économiques.

PROGRAMME

1^{er} jour - 24 novembre de 8h30 à 17h00

Matin - Chambre d'Agriculture du Gard (1120 route de Saint-Gilles 30023 Nîmes)

Présentation de la filière PPAM : organisation, acteurs économiques, organismes ressources, niveaux de transformation des productions, circuits de commercialisation...

D'après mes conditions de départ, le contexte de mon exploitation, quelle production, quel atelier puis-je envisager ? - Travail et échanges sur la base du cas concret de chaque stagiaire.

Après-midi - exploitation de Vincent Champenois (Erbolaria - Les Mugues 30210 Lédénon)

Installer et conduire un atelier de PPAM destinées à l'herboristerie : visite de l'exploitation ; témoignage et retour d'expériences de V. Champenois sur son installation, l'évolution de son atelier, ses choix, ses premières années de production.

Intervenants : Marion PILLIER, chargée de mission PPAM au CIVAM Bio Gard et référente technique régionale PPAM pour Sud & Bio - Vincent CHAMPENOIS, producteur de PPAM AB, président du groupement de producteurs Bio Garrigue Méditerranée (production pour des entreprises de l'herboristerie)

2^e jour - 1^{er} décembre de 9h00 à 17h30

Matin - indication de la salle à venir (à proximité de Sainte-Croix-Vallée-Française)

Approche technico-économique - Etapes-clés de réussite et points de vigilance : itinéraire de production, récolte, transformation, matériels, organisation, éléments économiques

Après-midi - locaux du GIE Plante Infuse (zone artisanale 48110 Sainte-Croix-Vallée-Française)

Installer et conduire un atelier de PPAM destinées à la distillation et aux circuits courts : visite de la distillerie collective ; conditions de réussite propres à la distillation ; témoignage et retour d'expériences de M. Burlot sur son installation, l'évolution de son atelier, ses choix, ses premières années de production.

Intervenants : Marion PILLIER, chargée de mission PPAM au CIVAM Bio Gard et référente technique régionale PPAM pour Sud & Bio - Marjorie BURLOT, productrice et cueilleuse de PPAM AB et SIMPLES, membre du GIE Plante Infuse (petites productions et cueillette pour la transformation et les circuits courts)

La présence aux deux jours est obligatoire.

Déjeuner tiré du sac : pique-nique à prévoir.

Animation et coordination : Marion PILLIER
(au besoin : 06 18 10 44 18)

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Adhésion obligatoire au CIVAM Bio Gard (se reporter au bulletin d'adhésion)
- Tarifs de la formation :
 - Eligibles à Vivea : 20 €
 - Non éligibles à Vivea : 280 €
- Chèque de caution de 50 € non encaissé rendu à la fin de la formation



PUBLIC CONCERNE

Agriculteurs cotisants MSA et personnes en cours d'installation

Inscription avant le 23 novembre 2016 auprès du
CIVAM BIO GARD - 97 rue Grieg - Immeuble Beauvallon - 30900 NIMES

04 15 09 82 71 - l.menneboo@biogard.fr

Le nombre de places est limité à 12 personnes.

Partenaire :



Financier :

